

## COMMUNIQUÉ

### **Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM au Comté de Grande Prairie pour le Plan structurel de Clairmont Heights**

**Le 17 mars 2011, Grande Prairie, Alb.** – Hans Cunningham, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et directeur du District régional de Central Kootenay (Colombie-Britannique), et Chris Warkentin, député de Peace River, ont annoncé aujourd'hui une subvention du Fonds municipal vert<sup>MC</sup> (FMV) au Comté de Grande Prairie. Le financement de 70 216 \$ a servi à l'établissement d'un plan structurel local pour Clairmont Heights, qui permettra d'orienter l'aménagement futur du secteur et d'assurer sa durabilité sur le plan économique, environnemental et social.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a déclaré M. Cunningham. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit M. Warkentin. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont le Comté de Grande Prairie, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

Après le lancement du projet et une analyse des enjeux actuels, les chefs du projet du Plan structurel local (PSL) détermineront des objectifs en matière de développement durable et des mesures au moyen de consultations auprès de groupes de discussion comprenant des propriétaires, des résidents et d'autres intervenants. Deux ateliers prévoyant des tables rondes animées permettront aux citoyens d'évaluer des concepts d'aménagement de rechange et se solderont par l'ébauche d'un plan structurel. Une journée portes ouvertes sera ensuite organisée en vue de discuter du plan provisoire.

Le PSL vise à créer un quartier agréable à vivre grâce aux divers moyens de transport offerts, notamment la marche, le vélo, l'automobile et le transport en commun. L'aménagement à usage mixte comprendra divers espaces publics et privés, comme un centre-ville, des parcs, un réseau de sentiers, un quartier commercial et un ensemble résidentiel à plus forte densité. Le PSL proposera des plans pour élaborer un réseau de couloirs de verdure à des fins récréatives qui serviront de corridors écologiques en vue de protéger et de relier des secteurs écologiquement fragiles, des plans d'eau, des terres humides, des boisés et des installations de gestion des eaux de ruissellement.

Pour préserver la santé environnementale du lac Clairmont, le plan décrira les mesures possibles de conservation de l'eau et de gestion des eaux usées. Il envisagera également des mesures de gestion des matières résiduelles et d'économie d'énergie comme le triage à la source des

déchets de construction, en encourageant l'obtention de la certification LEED® pour l'aménagement et en réduisant l'utilisation de l'éclairage public.

« Le Comté de Grande Prairie se réjouit du soutien du Fonds municipal vert au Plan structurel local de Clairmont Heights car il nous aidera à créer un quartier plus durable, a expliqué le préfet Reeve Everett McDonald. Le plan débouchera sur un quartier résidentiel à usage mixte agrémenté d'espaces ouverts, d'éléments récréatifs et touristiques ainsi que d'un centre commercial et d'une zone réservée à l'industrie légère. De cette façon, le Comté de Grande Prairie deviendra un champion des pratiques exemplaires en faveur du développement durable sur le plan économique, environnemental et social qui profite à l'ensemble des citoyens. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert<sup>MC</sup>. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

*La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.*

– 30 –

Renseignements

### **Comté de Grande Prairie**

Nick Lapp  
Planificateur principal  
Planification et élaboration  
Comté de Grande Prairie  
Tél. : 780 523-3950 (poste 259)  
Courriel : [nlapp@countygp.ab.ca](mailto:nlapp@countygp.ab.ca)  
[www.countygp.ab.ca](http://www.countygp.ab.ca)

### **Fonds municipal vert de la FCM**

**Maurice Gingues**  
Agent des relations avec les médias  
Fonds municipal vert  
Fédération canadienne des municipalités  
Tél. : 613 907-6399  
Télé. : 613 244-1515  
Courriel : [mgingues@fcm.ca](mailto:mgingues@fcm.ca)  
[www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)

### **Ressources naturelles Canada**

Richard Walker  
Directeur des communications  
Cabinet du ministre  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613 992-4447